

**RAPPORT DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION AVOCATS
SANS FRONTIERES HUMANITAIRES (ASFH-CAM) TENUE AU DJEUGA
PALACE HOTEL LE 07 Décembre 2017**

L'Assemblée Générale a débuté immédiatement après les activités d'ASFH-CAM relatives à la journée internationale des droits de l'Homme avec pour but principal d'évaluer l'organisation de cette journée dans tous ses contours.

Nous avons six points inscrits à l'ordre du jour à savoir :

- 1- Le mot de bienvenue de la Présidente de ASFH CAM
- 2- La présentation des activités à mi-parcours d'ASFH CAM par le Secrétaire Général
- 3- La présentation du bilan financier par le Trésorier
- 4- Evaluation des activités
- 5- Les critiques et suggestions
- 6- Les résolutions

1- Mot de bienvenue de la Présidente de ASFH CAM

Me TCHATAT Pélérine après salutations des membres de l'association et des invités, a exprimé sa joie de prendre la parole pour rappeler les grandes lignes des objectifs de l'association, ceux réalisés après 6 mois d'activités et elle a relevé la détermination des humanitaires à aller jusqu'au bout malgré les difficultés rencontrées.

2- Présentation des activités à mi-parcours de ASFH CAM par le Secrétaire Général

Me MANDENG Antoine prenant la parole à la suite de Madame la Présidente a rappelé les objectifs fixés il y a 6 mois lors de la tenue de la première Assemblée Générale : les visites des maisons d'arrêt, l'assistance juridique, judiciaire et le désengorgement des prisons.

A mi-parcours et s'agissant du premier semestre, ASFH CAM a ciblé cinq prisons qu'elle a visitées. Il s'agit des prisons principales de Kribi, centrale de Yaoundé, centrale de Douala, principale de Yabassi et centrale de Bafoussam, respectivement en dates des 27 Mai 2017, 16 Juin 2017, 22 Juin 2017, 26 Juillet 2017 et 25 Août 2017. Il a fait la précision selon laquelle la visite à la prison de Kumba n'avait pas eu lieu en raison des problèmes d'insécurité dans cette partie du pays. Lors de ces visites des dons étaient offerts par ASFH CAM

aux détenus, qui ont bénéficié des consultations juridiques à l'exception de ceux de la prison de Yabassi ou il n'y a pas eu de clinique juridique.

Lors de la tenue de son Assemblée Générale, ASF France a invité ASFH CAM qui a honoré de sa présence à ces travaux par Mes TCHATAT, MANDENG et TCHAKOUNTE respectivement Présidente, Secrétaire Général et Trésorier.

Dans le cadre de l'assistance juridique ASFH CAM a déjà eu des résultats palpables : trois décisions de libération obtenues pour la ville de Kribi, pendant les travaux Madame la Présidente a reçu l'appel de sieur BOUNOUGOU Apollinaire incarcéré à la prison centrale de Yaoundé qui venait d'être instamment libéré suite à la procédure d'habeas corpus introduite par ASFH CAM. Par ailleurs, il a exhorté les humanitaires à garder la flamme haute pour la suite des réalisations.

3- Présentation du bilan financier par le Trésorier

Me TCHAKOUNTE Ghislain, gardien des fonds de l'association a entamé son propos en rappelant la nécessité pour les uns et les autres à mobiliser les fonds puisque les humanitaires mettent à chaque fois à contribution leurs fonds propres. Aussi a-t-il rappelé que les frais d'adhésion versés par les membres de l'association sont totalement épuisés. Il a ainsi chiffré toutes les dépenses exposées par ASFH CAM durant ce premier semestre d'activités sensiblement à la somme de 18 millions de FCFA.

Il a également appelé à une levée de fonds pour exécuter le projet sur le désengorgement des prisons notamment le projet : Paiement des condamnations pécuniaires Acte1

4- Evaluation des activités de la journée internationale des droits de l'Homme organisé par ASFH CAM

Les membres de ASFH CAM ont fait le constat selon lequel les activités au cours du premier semestre ont été denses, bien menées mais que l'organisation de la journée internationale des droits de l'homme par l'association a été un peu timide sur la participation des membres. Par ailleurs le Secrétaire Général a posé la problématique du nombre exact d'adhérents, parce que la majorité des membres de l'association étaient absents à cette Assemblée Générale sans que l'on ne sache qu'elle en était la raison. A sa suite le Trésorier voyait la nécessité de faire un toilettage du forum afin que l'on sache désormais qui est membre qui ne l'est pas. Ceci ouvre le bal des critiques.

5- Critiques et suggestions

A la question de savoir qu'est ce qui n'a pas marché, Me Edith TEKEM a relevé le manque de communication qui a entouré cette assemblée générale ; pour elle le secrétaire général n'a pas assez communiqué dans le sens de faire appel à d'autres avocats membres de l'association.

La non relecture des documents, bref le manque de communion des idées, les apports de toute nature selon Me Michelle TANKOUA.

Me PAGUY quand à lui a noté des inquiétudes sur les visages des membres du bureau lors du constat du retard criard et même de l'absence de plusieurs de nos membres. Pour cela, il a proposé lors des prochaines Assemblées d'établir un plan A avec les membres et de prévoir un plan B avec d'autres avocats, même stagiaires, question de jouer stratégique.

Me NGO MAKONDO Fernande suggérait de multiplier les canons de communication par les messages, les appels en plus de la communication sur le réseau.

6- Résolutions

Me TEMGOUA Nathalie est nommée chargée de communication d'ASFH CAM.

Chaque membre devra renouveler ses frais d'adhésion au plus tard le 15 Janvier 2018, faute de quoi il sera considéré comme démissionnaire.

En plus du renouvellement de leurs droits d'adhésion, il a été décidé et arrêté qu'une cotisation mensuelle de 3000frs CFA(trois milles francs CFA) seront déboursés par membre jusqu'à constitution d'un fonds consistant de roulement.

L'association ayant fonctionné jusqu'ici avec des fonds prêtés à l'association et susceptible d'être remboursés.

L'Assemblée Générale s'est donnée jusqu'au 15 Janvier 2018 avec les nouvelles adhésions afin d'estimer s'il y a lieu ou pas à faire appel à de nouvelles candidatures.

Les cotisations mensuelles sont fixées à FCFA 3.000 (trois mille) par membre au titre de fond de roulement, payable au plus tard le 15 de chaque mois entre les mains du Trésorier.

L'ordre du jour étant épuisé, les travaux se sont achevés à 16 heures et trente minutes.

Fait à Yaoundé, le 11 Décembre 2017

La Secrétaire de séance

Me TEMGOUA Nathalie

LISTE DE PRESENCE, CONTACTS TELEPHONIQUES ET E-MAILS

N°	NOMS	TELEPHONES	E-MAIL
1	TCHATAT Pèlerine	675 08 27 40	pelerinetchatat@yahoo.fr
2	MANDENG Antoine	677 28 93 00	tonymandeng77@yahoo.fr
3	TCHAKOUNTE Ghislain	699 24 50 90	gtchakounte2000@yahoo.fr
4	PAGUY Arnaud	699 79 38 45	mpaguy@yahoo.fr
5	TEMGOUA Nathalie	698 42 07 89	nathyange2@gmail.com
6	TEKEM Edith	683 87 68 17	e_tekem@yahoo.fr
7	TANKOUA Michelle	675 38 06 20	abatsm@yahoo.fr
8	NGO MAKONDO Fernande	696 48 37 24	ferngomaba@yahoo.fr
9	DIN EDIME Nathalie	677 38 00 50	nathalie.medimemedime@yahoo.fr
10	MEKAKUI WANKO Jéhu	677724822	jmekakouing@yahoo.fr